

Lutte contre les véhicules ventouses : la commune agit

Afin de préserver la qualité de vie dans notre village et de garantir la disponibilité des places de stationnement pour tous, la commune d'Asnières-sur-Oise a mis en place une procédure renforcée contre les véhicules dits « ventouses », laissés de



En partenariat avec les services compétents, les véhicules signalés font désormais l'objet d'un suivi rigoureux : constatation, verbalisation puis, si nécessaire, mise en fourrière conformément à la réglementation en vigueur.

Cette démarche vise à améliorer le cadre de vie des habitants, faciliter le stationnement et maintenir nos espaces publics propres et accessibles. Plusieurs interventions ont déjà été réalisées avec succès.

